



**HAL**  
open science

## Une ” drôle de guerre ” : Des frontières entre l’Erythrée et l’Ethiopie

Roland Marchal

► **To cite this version:**

Roland Marchal. Une ” drôle de guerre ” : Des frontières entre l’Erythrée et l’Ethiopie. Durand Marie-Françoise, Lequesne Christian. Ceriscope Frontières, Sciences Po - CERI, pp.1-7, 2011. hal-01044374

**HAL Id: hal-01044374**

**<https://sciencespo.hal.science/hal-01044374>**

Submitted on 23 Jul 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Published on *ceriscope* (<http://ceriscope.sciences-po.fr>)

[Accueil](#) > Printer-friendly

# Une « drôle de guerre » : des frontières entre l'Érythrée et l'Éthiopie

By *Roland Marchal*

Created 11/30/2010 - 15:04

Par [Roland Marchal](#)

[Afrique subsaharienne](#) [Colonisation / décolonisation](#) [Conflits / guerres](#) [Contentieux territoriaux](#)  
[Cour internationale de justice](#) [Délimitation / démarcation](#) [Erythrée](#) [Ethiopie](#) [Frontières](#) [Identité](#)  
[Indépendance](#) [Nationalisme](#) [Politique étrangère / diplomatie](#) [Souveraineté](#)

Un discours convenu sur les frontières en Afrique les décrit comme arbitraires, divisant des groupes ethniques supposés immuables et homogènes, etc. Cette représentation ne s'appuie sur rien, sauf l'ignorance. Les frontières en Afrique sont, comme ailleurs, « du temps dans des espaces », c'est-à-dire des objets historiques. Elles ont été, pour l'essentiel, dessinées entre 1885 et 1910, sans doute la seule véritable spécificité du continent de ce point de vue. Cependant, ces dernières reflètent quelquefois des situations précoloniales et ont été cautionnées par les mouvements nationalistes avant les indépendances, attitude confirmée dans la décision de l'Organisation de l'unité africaine en 1964. Seule, la Somalie s'est alors exprimée contre cette décision qui contrecarrait tout espoir de réunification des populations somalies, pierre angulaire de son nationalisme.

Les conflits armés sur le continent ont été nombreux mais peu d'entre eux ont concerné les frontières des États. Sans en faire une liste exhaustive, on peut citer la contestation des frontières coloniales entre l'Algérie et le Maroc, la Libye et l'Égypte en Afrique du Nord, ou encore le Tchad et la Libye (bande d'Aozou), l'Ouganda la Tanzanie, la Mauritanie et le Sénégal, le Mali et l'actuel Burkina Faso, le Cameroun et le Nigeria (presqu'île de Bakassi). De plus, certains conflits ont vu le jour à partir de la revendication du maintien de la frontière coloniale : Érythrée/Éthiopie (1961-1993), Sahara Occidental/Maroc, Somaliland/Somalie.

Le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie intervient à la fin des années 1990, dans une période marquée par une multiplication des guerres civiles sur le continent africain. La communauté internationale, surprise par l'escalade militaire, se mobilise pour contenir des affrontements qui font entre 70 000 et 100 000 morts. Face à des parties particulièrement retorses, elle construit sa médiation sur une analyse du conflit en termes de différend frontalier comme l'explique [l'accord de paix signé à Alger en décembre 2000](#) après la conclusion d'un cessez-le-feu qui limite la défaite d'Asmara.

La mise en œuvre de cet accord, garanti par les grandes puissances, se révèle très difficile et tourne court en août 2008. Les implications de ce conflit et de cet échec sont sans commune mesure avec l'incident initial. D'une part, les deux régimes se sont retrouvés aux prises avec de fortes divisions internes qui ont été réglées par le renforcement de l'autoritarisme ; d'autre part, si le conflit n'a pas repris, la ligne de front a changé et s'est portée ailleurs, notamment en Somalie. La communauté internationale n'a pas tenu ses promesses et a préféré trouver des excuses à son allié stratégique dans la région, Addis-Abeba, plutôt que mettre en œuvre une décision qui l'humiliait.

Mais, on aurait tort de limiter les conséquences de cette impasse à ces deux seuls pays. La question des frontières et de leur délimitation effective est aujourd'hui au centre de l'actualité régionale et, à terme, continentale. La probable indépendance du Sud-Soudan soulève de nombreuses interrogations qui ont été

esquivées un peu trop rapidement en 1991 ou 1993.

Ce texte revient sur le conflit lui-même et les implications régionales de l'échec de son règlement, et conclut en évoquant une réactualisation de la question des frontières sur le continent.

## Le conflit érythro-éthiopien

En mai 1991, le Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) prenait le contrôle de l'Érythrée et contribuait au renversement du régime de Mengistu Haïle Mariam en Éthiopie par une coalition de mouvements armés conduite par le Front populaire de libération du Tigray (FPLT). Les deux gouvernements opéraient en bonne intelligence : l'Érythrée devenait indépendante en avril 1993 et servait de médiateur dans les disputes entre la coalition au pouvoir à Addis-Abeba et son opposition (notamment le Front de libération oromo, FLO).

Tout semblait donc aller pour le mieux au grand soulagement des Occidentaux confrontés à la crise somalienne où ils conduisaient une opération multinationale en décembre 1992 et à l'instauration d'un régime islamiste au Soudan qui poursuivait une sale guerre dans sa région méridionale tout en entretenant des liens avec des organisations peu prisées dans les chancelleries occidentales (Hamas, Jihad islamique égyptien et al-Qa'ïdah).

## De la paix à la guerre

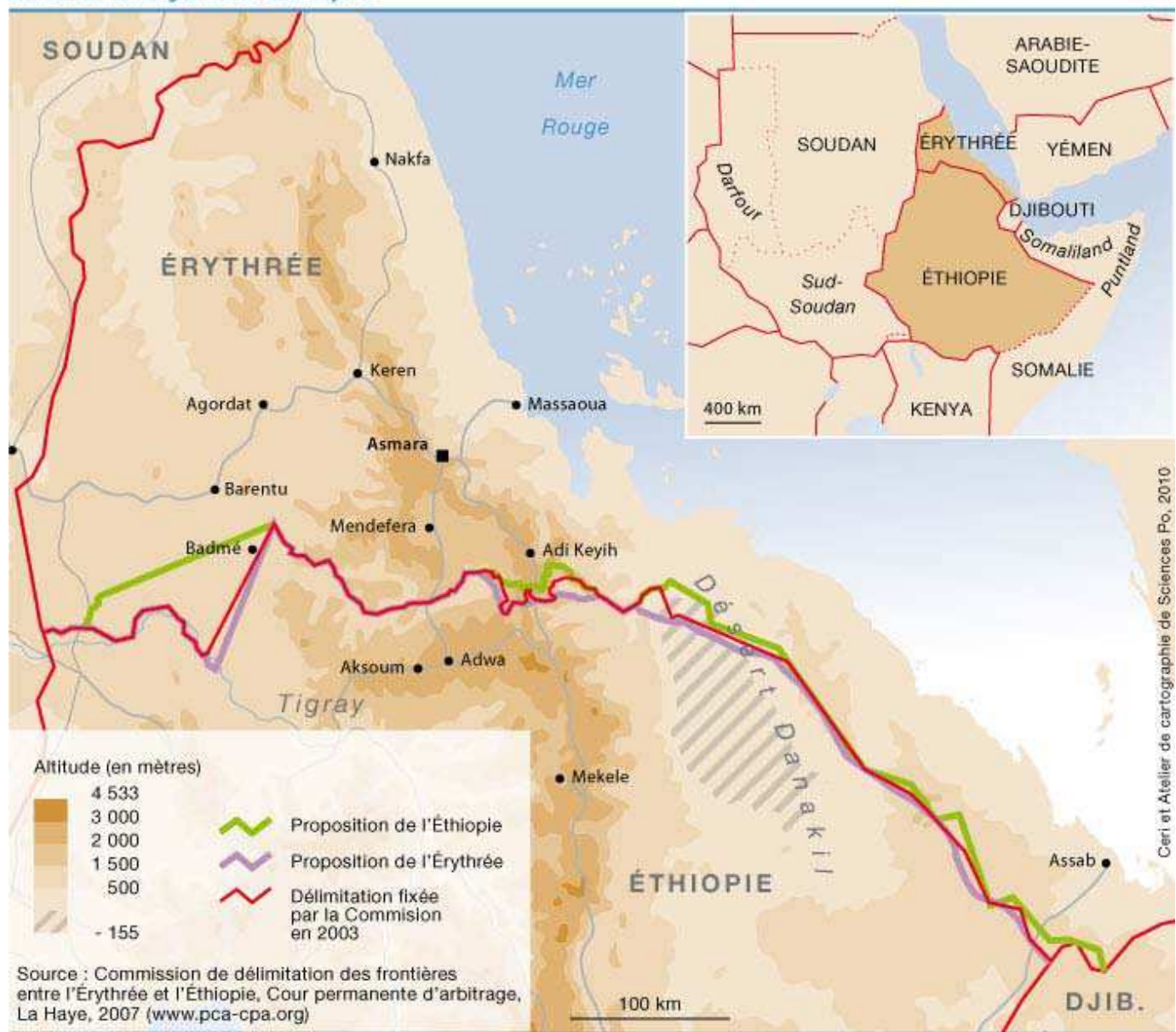
Dès 1996 les signes annonciateurs d'une crise se multipliaient et celle-ci éclatait au printemps 1998. Les désaccords portaient sur : les conditions d'accès de l'Éthiopie aux ports érythréens, le taux de change entre la nouvelle devise érythréenne (*nakfa*) et la monnaie éthiopienne (*birr*), les conditions du commerce transfrontalier et de transfert de fonds de la communauté érythréenne d'Éthiopie vers l'Érythrée mais aussi la démarcation précise de leur frontière commune, notamment autour du village de Badme.

En mai 1998, les forces érythréennes occupaient ce village en réaction à un incident. Ce qui n'aurait pu être qu'une péripétie se transforma rapidement en une guerre entre les deux États. Loin de calmer la situation, les liens personnels depuis plusieurs décennies entre les dirigeants, Meles Zenawi et Issayas Afeworki, exacerbèrent le discours de guerre claironné dans les deux capitales : la confiance avait été trahie. La politique devenait un jeu à somme nulle.

Après diverses tentatives de médiation, l'Éthiopie lançait, en mai 2000, une offensive qui perçait les défenses érythréennes et obligeait Asmara à revenir sur les positions préexistantes au conflit avec la crainte de perdre encore plus. Un cessez-le-feu était signé en juin et un accord de paix en décembre 2000, parrainé par l'Organisation de l'unité africaine (aujourd'hui Union africaine), l'Algérie, l'Union européenne et les États-Unis qui garantissaient la mise en œuvre intégrale du texte.

L'accord d'Alger établissait une zone de sécurité temporaire d'une largeur de 25 km sur la frontière qui devait être patrouillée par les casques bleus de la Mission des Nations unies en Érythrée et en Éthiopie (MINUEE). Une commission d'experts internationaux devait délimiter et démarquer la frontière ; ses décisions étaient sans appel. En avril 2002, ce travail aboutissait à des conclusions dévastatrices. Le village de Badme, érigé en symbole du conflit, était du côté érythréen ; le pays qui avait gagné la guerre militairement la perdait politiquement.

## Différend Érythrée/Éthiopie



Après avoir rejeté avec véhémence cette décision, la diplomatie éthiopienne décida de l'accepter formellement mais exigea des discussions préalables à sa mise en œuvre. Les dirigeants érythréens, quant à eux, n'entendaient pas sauver la face de leur adversaire et, ulcérés de l'attentisme international, créaient les conditions d'une nouvelle crise par une limitation draconienne des mouvements de la MINUEE en octobre et novembre 2005. Le département d'État américain ne fit rien pour améliorer la situation à cause de la très grande sympathie de Jendayi Frazer, en charge des affaires africaines, à l'égard du Premier ministre éthiopien Meles Zenawi. En novembre 2007, après plusieurs tentatives pour restaurer un dialogue entre les parties, la Commission internationale sur les frontières jetait l'éponge et se dissolvait. En août 2008, la MINUEE était dissoute. L'Érythrée réoccupait la zone de sécurité temporaire et l'Éthiopie gardait le contrôle de Badme.

## Un conflit d'identité et de souveraineté ?

Les causes et dynamiques du conflit s'inscrivent dans une histoire de longue durée. Aussi, le discours de l'Érythrée sur la restauration de sa souveraineté nationale amputée par les États voisins ne doit-il pas tromper. Certes, l'argument est formellement correct mais ce qui est en jeu est, bien plus, la mémoire historique des relations avec la province du Tigray : la supériorité proclamée des Érythréens sur leur voisin éthiopien (déjà manifeste pendant la période coloniale) ; la crainte d'une nouvelle alliance/annexion avec le

Tigray qui renvoie à la période précédant la colonisation italienne ; la gestion obsidionale de l'ethnicité et du régionalisme par le parti au pouvoir en Érythrée.

Cette dimension historique souligne un écart que la guerre n'a fait qu'agrandir. Alors que celle-ci est perçue, par les dirigeants érythréens, comme une nécessaire leçon à un mouvement qui est arrivé au pouvoir avec leur aide, du côté éthiopien, elle résonne comme la redécouverte par le FPLT du nationalisme éthiopien, en contradiction avec son projet de déconstruction de l'empire par le fédéralisme des « nationalités » depuis 1991.

La profondeur historique de la question identitaire était également mobilisée pour donner sens aux différences entre les deux organisations qui ont eu des relations difficiles voire conflictuelles dans les années 1970 et 1980. Le FPLT a un moment incliné en faveur de la sécession et a donc mis en doute la singularité érythréenne inscrite dans le fait colonial. Le FPLT a aussi revendiqué pendant des années un marxisme-léninisme pro-albanais qui fournissait les bases d'une critique acide du FPLE.

La question de la devise nationale reflétait des antagonismes profonds visibles dès l'indépendance de l'Érythrée. Tout à la fois instrument de souveraineté nationale et composante d'un projet de construction de l'Érythrée, le *nakfa* marquait rapidement le pas face au *birr*. Cette évolution soulignait le différentiel entre les deux économies et les maigres performances de l'économie érythréenne corsetée par le contrôle de l'État-parti. L'attitude éthiopienne se comprenait également au regard du comportement érythréen pendant des années : alors que la Banque centrale éthiopienne pariait sur une stabilisation et une réduction du marché noir, l'Érythrée menait une politique opposée pour obtenir des devises fortes.

Il faut enfin mentionner le statut des communautés érythréennes en Éthiopie et éthiopiennes (et même tigrayennes) en Érythrée et les multiples humiliations et expulsions arbitraires qu'elles ont subies.

### **La fuite en avant de deux régimes autoritaires**

Aucun des deux régimes ne sortait indemne de cette confrontation. Contestés, leur réponse fut identique : la purge dans les organes politiques et une plus grande coercition de la société.

En Érythrée, en mars 2001, une lettre critiquant la gestion de la crise par le Président et son premier cercle recueillait la signature de quinze cadres dirigeants du FPLE. Onze étaient arrêtés en septembre 2001 (ils sont toujours détenus sans avoir été jugés), les autres se trouvant alors à l'étranger. Mais ils n'étaient pas les seuls à souffrir du nouveau climat politique (non que l'ancien fût libéral). La presse privée était fermée, les élections remises à des jours meilleurs, toute voix critique muselée. L'un des États les plus policiers d'Afrique quadrille l'ensemble de la société, militarise sa jeunesse et cultive un nationalisme exacerbé. L'importante diaspora érythréenne n'a pas réellement pris ses distances avec le régime. Même si son soutien semble s'être quelque peu effrité, les mobilisations n'ont guère fléchi dès lors que le Conseil de sécurité a discuté de sanctions contre Asmara.

En Éthiopie, la crise a été différente mais profonde. Le FPLT se divisait sur l'accord d'Alger et la direction se maintenait en utilisant les ressorts que lui donnait le contrôle de l'appareil d'État et de la coalition au pouvoir. De nombreuses figures politiques furent arrêtées dans le cadre de la lutte contre la corruption. En 2005, la population eut la possibilité de s'exprimer. Au terme d'élections, dont les conditions furent très critiquées, l'opposition voyait ses représentants passer de douze à soixante-douze. Mais en novembre 2005, après des manifestations et un *boycott* du parlement par une partie des nouveaux élus, des dizaines de cadres de l'opposition et des milliers de sympathisants étaient emprisonnés. En 2010, l'opposition n'a obtenu aucun siège lors des élections parlementaires de mai et la communauté internationale (notamment la France) est restée très discrète dans sa critique des pratiques du pouvoir. L'Éthiopie, il faut le rappeler, n'est pas le

Soudan : ce qui est acceptable (« réaliste » disent les diplomates) chez l'un ne l'est pas chez l'autre.

## Les conséquences régionales

La nature des deux régimes et leur intimité antérieure ont rendu la guerre qu'ils se menaient plus dévastatrice que beaucoup de médiateurs le pensaient. Compte tenu de la différence d'échelle entre les deux pays, les dirigeants érythréens ont porté l'affrontement ailleurs que sur la zone frontalière. Le premier choix a été de renouer avec les mouvements d'opposition armée éthiopiens et de leur fournir des facilités pour accroître leur capacité d'opération dans les périphéries de l'État éthiopien. Les réussites étaient mineures. Aussi, la Somalie est devenue, à partir de 1999, un champ d'affrontement privilégié.

La principale traduction fut des livraisons d'armes et le transfert, *via* le territoire somalien, de combattants éthiopiens formés en Érythrée. Cette politique a été menée en bonne intelligence avec certains dirigeants des factions armées somaliennes et dénoncée par d'autres et leur « patron » éthiopien qui entendait contrôler le processus politique intérieur en Somalie.

L'arrivée au pouvoir à Mogadiscio, en juin 2006, de l'Union des tribunaux islamiques radicalisait ce qui alors faisait encore effet de nuisance pour Addis-Abeba et ses alliés américains. Depuis lors, l'Érythrée a été accusée d'aider les islamistes défaits après l'intervention militaire éthiopienne de décembre 2006, voire de courtiser un groupe comme Harakat al-Shabaab al-Mujaheddin qui proclame son allégeance à al-Qa'idah. En décembre 2009, la [résolution 1907 du Conseil de sécurité](#) isolait encore davantage l'Érythrée par de nouvelles sanctions. L'hégémonie éthiopienne sur la région était confirmée, mais à quel prix ?

Les conséquences régionales de ce conflit ne s'arrêtent pas à son seul débordement sur la Somalie. En mai 2008, un incident opposait deux patrouilles érythréenne et djiboutienne dans la région de Ras Doumeira, zone qui était l'objet d'un litige frontalier ancien entre les deux pays. Une nouvelle fois, l'Érythrée entendait manifester que les questions frontalières devaient être réglées et que la communauté internationale faisait preuve d'une très grande partialité à son égard. La logique de cette politique était imparable : l'Érythrée – jusqu'aux sanctions de décembre 2009 à tout le moins – ne pouvait que s'évertuer à déstabiliser un ordre régional qui la réduisait au rôle de paria.

C'est sans doute dans ce même cadre qu'il faut analyser la politique érythréenne par rapport au Soudan. Après le déclenchement du conflit, en mai 1998, Khartoum reprenait rapidement langue avec Addis-Abeba, les relations entre les deux pays étant très limitées depuis une tentative d'assassinat d'Hosni Moubarak en juin 1995, perpétrée avec l'aide de la Sécurité soudanaise. Le Soudan devenait rapidement le premier pourvoyeur de produits pétroliers de l'Éthiopie. Depuis lors, les relations se sont intensifiées malgré des différences politiques significatives. Le Soudan islamiste, en agissant ainsi, rompait l'endiguement régional construit par la diplomatie américaine et isolait l'Érythrée qui abritait alors l'essentiel de son opposition politique et militaire.

L'[accord de paix entre Nord et Sud-Soudan](#) signé en janvier 2005 signifiait une diminution drastique du rôle de l'Érythrée vis-à-vis de ce pays puisque toute l'opposition soudanaise était rentrée au pays. Les dirigeants érythréens réagissaient en conséquence, en réglant le conflit qu'ils avaient aidé à créer dans l'est du Soudan et surtout en s'impliquant avec le Tchad et la Libye dans la question du Darfour. Une nouvelle fois, l'idée était de cultiver des relations compliquées avec Khartoum pour éviter un étranglement régional et peut-être miner une harmonie trop grande entre Addis-Abeba et Khartoum.

Cet aperçu du conflit frontalier entre Érythrée et Éthiopie permet de tirer plusieurs leçons. D'abord, si conflit frontalier il y a, il renvoie à un temps long et, surtout, il met en lumière des processus endogènes de construction d'État. Dans le cas érythréo-éthiopien, ce n'est pas de réunification d'un groupe ethnique (les locuteurs de la langue tigrinya) dont il s'agit mais, au contraire de la traduction étatique de leurs différences.

Ensuite, ce conflit de frontières révèle combien un État fonctionne à l'intérieur d'un système d'États. Il s'agit d'une remarque importante à l'heure où le Sud-Soudan doit devenir indépendant et où certains lobbies travaillent à l'indépendance du Somaliland. L'effet systémique de la création d'un nouvel État mérite une attention qui a été très superficielle dans le cas de l'Érythrée en 1993.

La question de la démarcation des frontières sera reposée dans la prochaine décennie pour au moins deux raisons. D'une part, l'indépendance du Kosovo et sa « confirmation » juridique par la Cour internationale de La Haye entament un nouveau chapitre dans l'histoire de la sécession. Alors que la communauté internationale avait été très conservatrice pendant près d'un demi-siècle, cette décision ouvre la boîte de Pandore, ce qui n'est sans doute pas la meilleure nouvelle pour le continent africain. D'autre part, l'Afrique fait aujourd'hui l'objet de toutes les attentions de la part des économies émergentes ; ses ressources naturelles ne sont pas totalement identifiées, souvent même pas encore exploitées. Cette conjoncture économique nouvelle remet en exergue la question de la souveraineté (contre le libéralisme ambiant qui a beaucoup profité aux Occidentaux) et du contrôle des matières premières. On a déjà voulu voir (à tort) dans le conflit au Darfour un conflit pour le pétrole, mais ce type d'explication simple ou simpliste risque de trouver une nouvelle actualité.

## Références

- ABBAY A., *Identity Jilted, or Re-imagining Identity? The Divergent Paths of the Eritrean and Tigrayan Nationalist Struggles*, Lawrenceville, Red Sea Press, 1998.
- BOILLEY P. et alii, Equipe ANR « Frontafrique ».
- CLAPHAM C., « Post-war Ethiopia: the trajectories of crisis », *Review of African Political Economy*, 2009, Vol.36, n°120, pp.181-192.
- LYONS T., « The Eritrea-Ethiopia conflict and the search for peace in the horn of Africa », *Review of African Political Economy*, 2009, Vol.36, n°120, pp.167-180.
- MARCHAL R., « The regional dimensions of sudanese politics », in *Sudan-No Easy Ways Ahead*, Berlin, Heinrich Böll Stiftung, 2010, Vol.18, pp.79-96.
- MARCHAL R., « A tentative assessment of Harakat al-Shabaab », *Journal of Eastern African Studies*, 2009, Vol.3, n°3, pp.381-404.
- MARCHAL R., « Somalie : un nouveau front antiterroriste ? », *Les Études du CERI*, 2007, n°135.
- MARCHAL R., « Érythrée : an 01 », *Politique africaine*, n° 50, juin 1993, pp.21-31.
- NEGASH T. et TRONVOLL K., *Brother at War. Making Sense of the Eritrean-Ethiopian War*, Oxford and Athens, James Currey & Ohio University Press, 2000.
- REID R., « Old problems in new conflicts: Some observations on Eritrea and its relations with Tigray, from liberation struggle to inter-state war », *Africa*, 2003, Vol.73, n°3, pp.369-401.
- TRIVELLI R., « Divided histories, opportunistic alliances: Background notes on the Ethiopian-Eritrean war », *Afrika Spectrum*, 1998, n°3, pp.257-289.

[Afrique subsaharienne](#)   [Colonisation / décolonisation](#)   [Conflits / guerres](#)   [Contentieux territoriaux](#)  
[Cour internationale de justice](#)   [Délimitation / démarcation](#)   [Érythrée](#)   [Éthiopie](#)   [Frontières](#)   [Identité](#)  
[Indépendance](#)   [Nationalisme](#)   [Politique étrangère / diplomatie](#)   [Souveraineté](#)

**Source URL:** <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part3/une-drole-de-guerre-des-frontieres-entre-lerythree-et-lethiopie>